

<http://crifrance.com/islamophobie/article/mobilisation-nationale-du-12-decembre>



# Mobilisation nationale du 12 décembre

- Islamophobie -



Date de mise en ligne : vendredi 4 décembre 2020

---

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

---

**Dans la série des lois scélérates du gouvernement, l'avant-projet de loi « confortant les principes républicains » (anciennement appelé loi sur les « séparatismes ») doit être présenté devant le conseil des ministres le 9 décembre. Il comporte un nouvel article, frère siamois de l'article 24 de la loi sécurité globale, qui pourrait servir à censurer la parole publique.**

**Oui, vous avez bien lu : l'article 25 de la loi sur le "séparatisme" cache l'article 24 de la loi sécurité globale !**

Alors que le gouvernement et la majorité ont acquis la certitude que la mobilisation des citoyens, dont certains sont influents et avec des relais médiatiques et politiques, a sonné le glas de l'article 24 de la loi sécurité globale, le législateur propose de transposer les dispositions du fameux article 24 dans l'article 25 de la loi sur le séparatisme.

En effet, l'avant-projet de loi « confortant les principes républicains », texte long constitué de 57 articles, comporte une multitudes de dispositions, plus floues les unes que les autres, qui laissent autant de possibilités pour "cacher des loups", pour paraphraser Martine Aubry qui disait : « quand c'est flou, il y a un loup ! »

Toutes les mesures répressives dégainées par la Macronie : obligation de neutralité étendue aux salariés du privé assurant des délégations de service public, renforcement du contrôle des associations et possibilité de les dissoudre, ingérence accrue de l'État dans le culte musulman, labellisation des imams au nom de la volonté de « bâtir un islam des lumières »,

enseignement à domicile autorisé à la tête du client, fermetures facilitées des structures sportives et culturelles par le préfet, etc. (Voir projet de loi ci-joint)

Évidemment, le texte proposé ne mentionne pas les musulmans comme cible du dit projet de loi mais tous les exemples pris pour justifier les mesures proposées concernent directement les musulmans en particulier et les quartiers populaires en général, exactement comme avec la loi sécurité globale où le floutage des policiers n'était pas clairement mentionné mais tout le monde en avait saisi la finalité.

Le CCIF et baraka City ont fait les frais de cette mise entre parenthèses de nos droits élémentaires.

En effet, la dissolution de ces deux structures est tout simplement arbitraire et n'est pas fondée en droit comme l'ont expliqué leurs avocats respectifs.

Dans un pays de droit, on ne lance pas des perquisitions uniquement pour "passer un message".

Dans un pays de droit, on n'annonce pas un quota de mosquées à visiter pour détourner le regard sur l'échec de la loi sécurité globale.

La Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie appelle donc à maintenir la vigilance et la pression pour protéger les droits fondamentaux des musulmans et des autres citoyens mis en péril imminent sous les coups de boutoir des faucons de la guerre des civilisations et du grand remplacement.

**La Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie appelle à rejoindre la mobilisation nationale du 12**

décembre 2020 pour dénoncer ces dérives.  
Soyons au rendez-vous.